

## AMENAGEMENT DES ENTREES DE VILLE

La perception que l'on a aujourd'hui des entrées de ville de Wambrechies va être considérablement modifiée, suite à la réalisation de la Rocade Nord-Ouest et de l'A1 bis. Les ouvertures sur le paysage entre Marquette et Wambrechies vont être obstruées par des échangeurs de la rocade Sud qui vont marquer les entrées de la ville.

Les ouvrages de franchissement de l'A1 bis, ou les échangeurs qui pourront être créés au niveau des routes d'Ypres et du Quesnoy vont ponctuer les entrées Nord de la ville. C'est par un traitement homogène de ces quatre points (échangeurs ou abords de ponts) que l'on pourra identifier de façon cohérente les entrées de ville.

Dans l'esprit des parcs, traditionnels à Wambrechies, nous proposons de constituer des futaies de hêtres, qui sont à l'échelle des ouvrages routiers. Ces bosquets seront suffisamment présents pour être identifiable comme une volonté de ponctuation d'un cheminement et non pas comme un aménagement résiduel de noeud routier.

Les deux routes parallèles à la Dèule, le CD 108 et CD 949 (ou RN 352) sont plantées avec la même essence (Erables), renforçant ainsi la symétrie et l'équivalence de gabarit des voies.

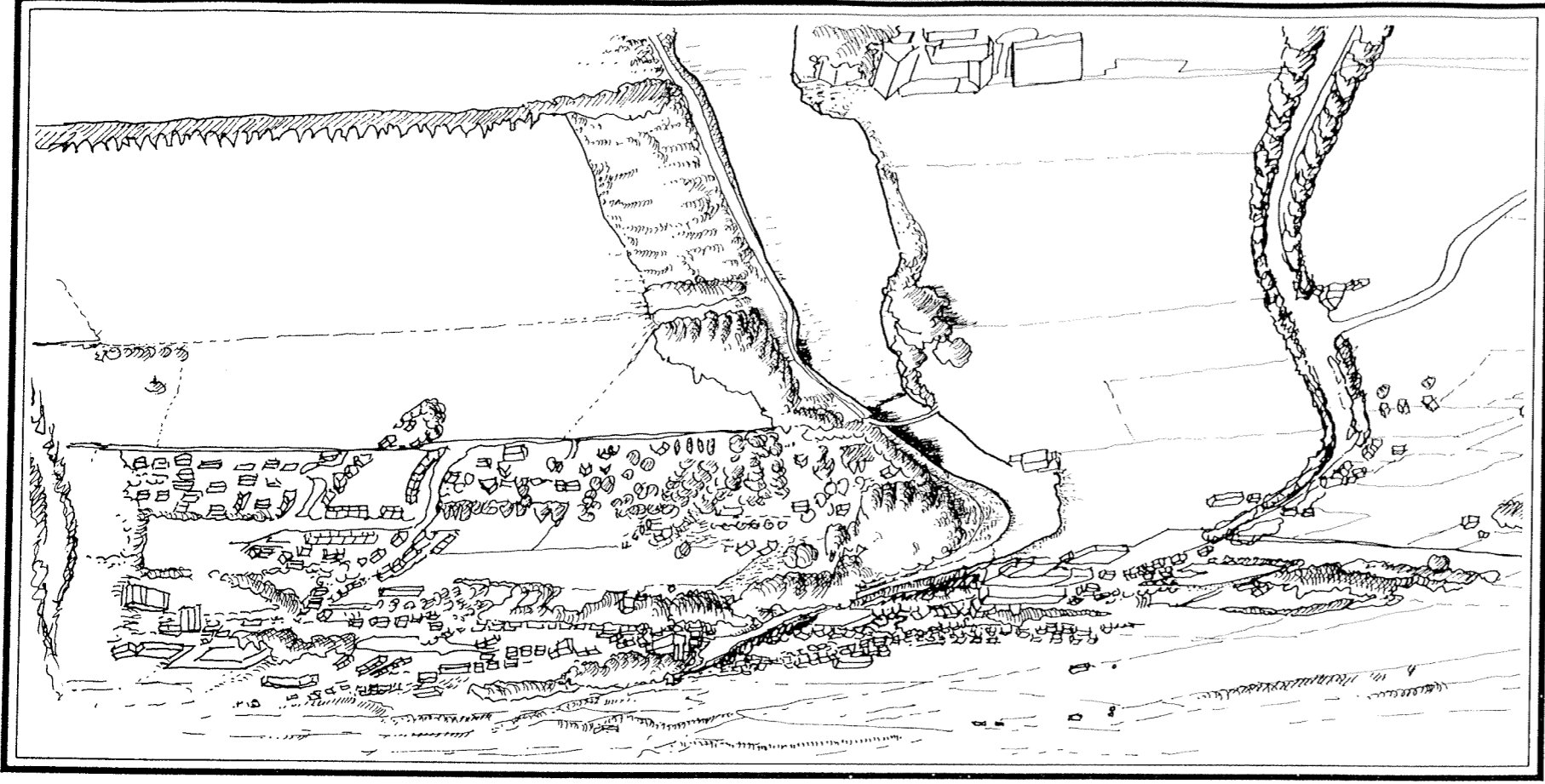
Le CD 949 est bordé aujourd'hui de peupliers. La plantation d'érables dans les intervalles permettra de constituer un nouvel alignement d'arbres après l'abattage des peupliers.

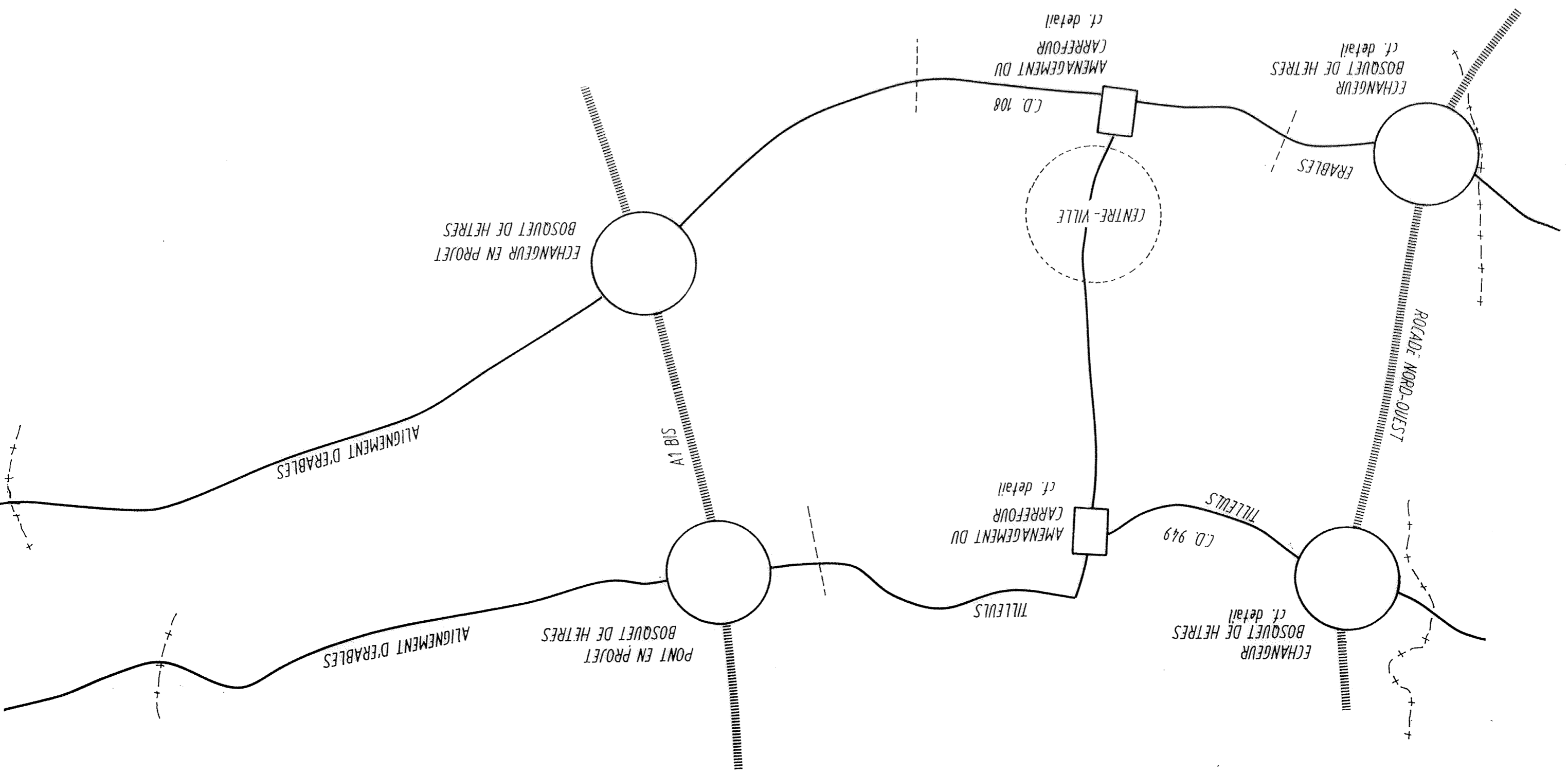
Dans la traversée urbaine de CD 949 (rue d'Ypres) la plantation de tilleuls en remplacement ou en complément de ceux qui existent aujourd'hui assurera la continuité végétale et agrémente les bas côtés souvent larges.

- les accès au centre depuis ces deux voies seront marqués par les aménagements des carrefours avec la rue du pont levis (CD 108) avec la rue du Général Leclercq (CD 949).

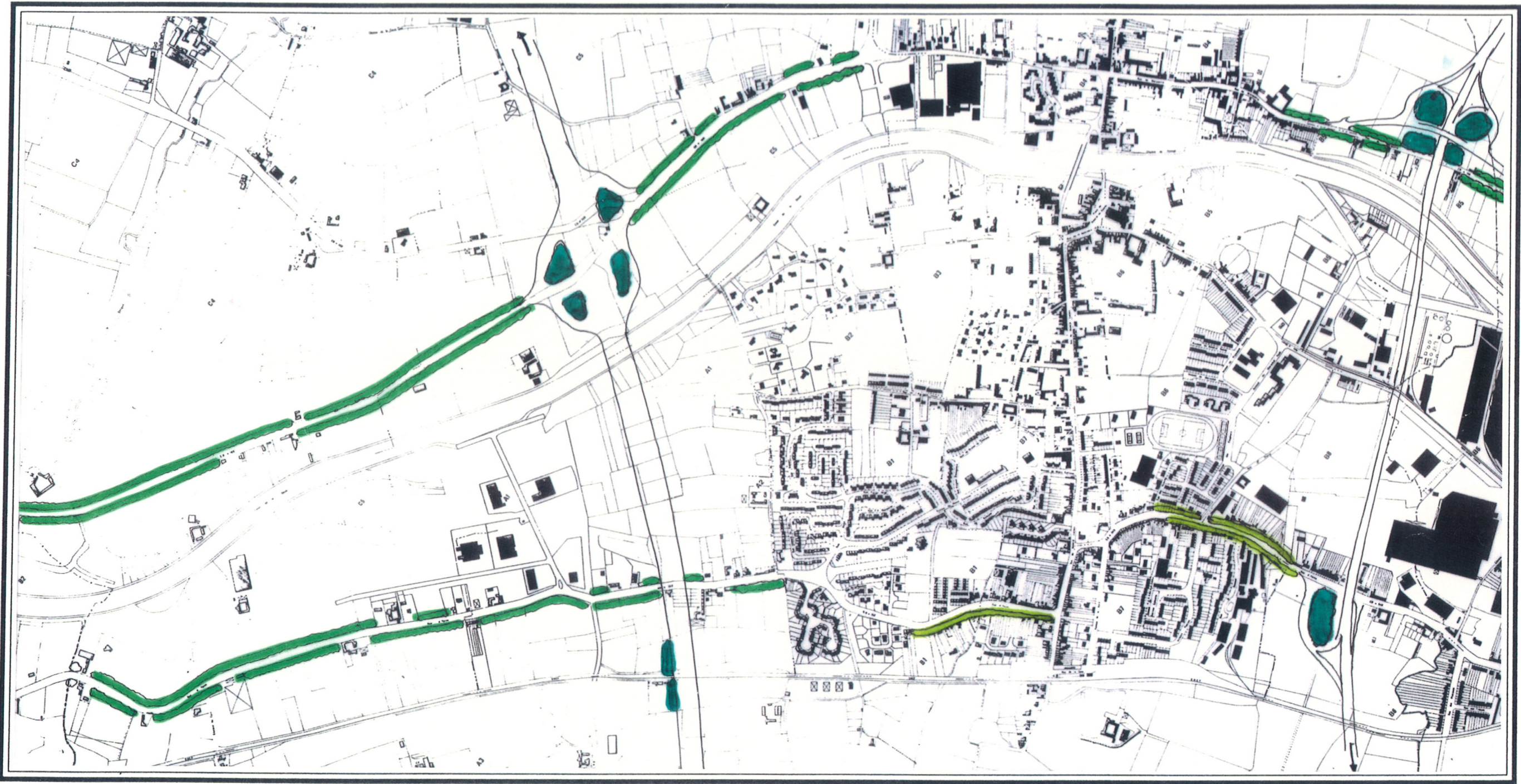
- Carrefour du CD 108 : Le dégagement qui sera réalisé par l'acquisition et la démolition de bâtiments permettra de constituer une "esplanade" plantée. Un sens unique et la création de parking résoudra les problèmes de circulation et pourra revitaliser les commerces du secteur.

- Carrefour du CD 949 : Seul un aménagement des trottoirs semble envisageable pour marquer ce point d'accroche vers le centre.



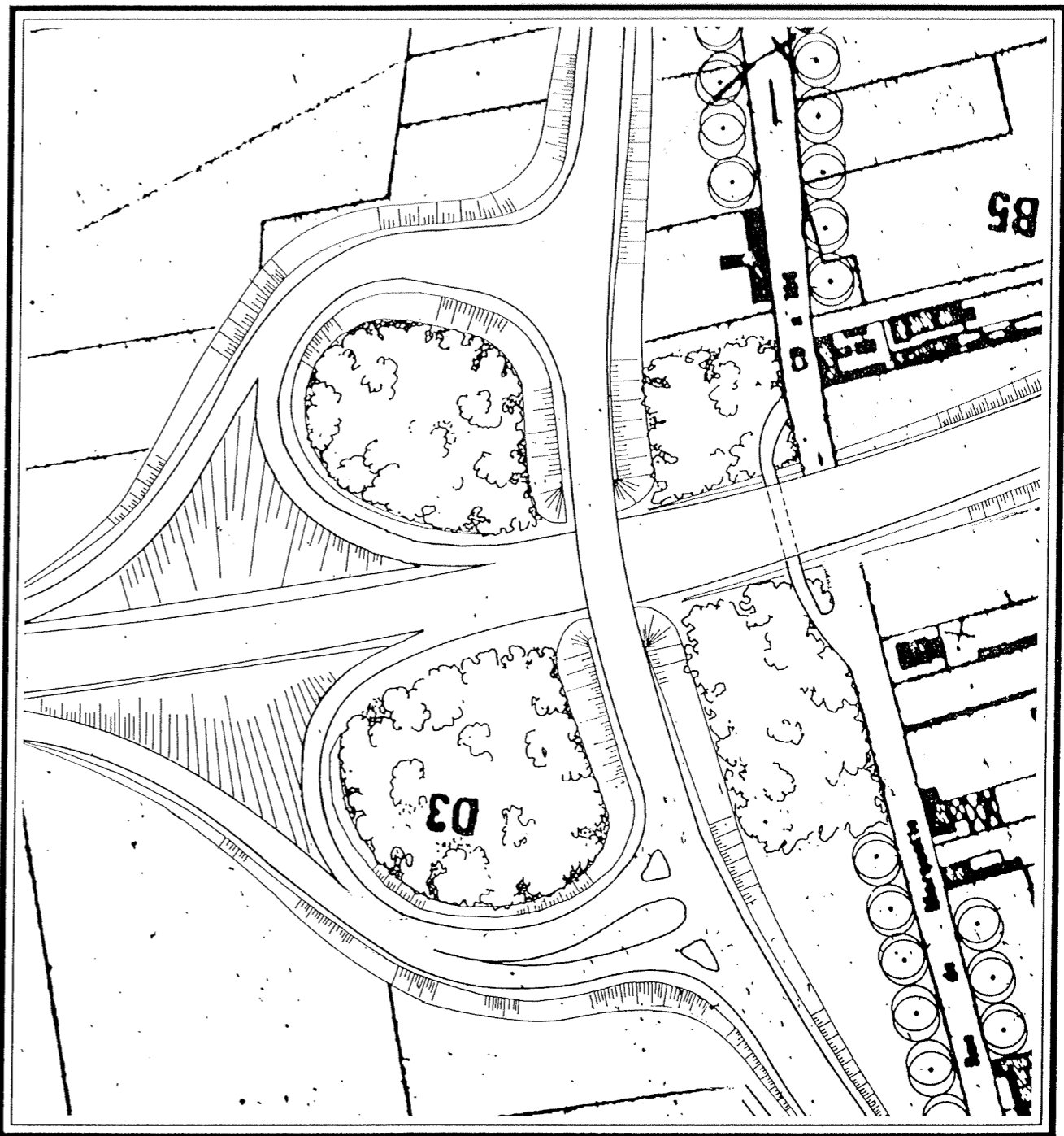




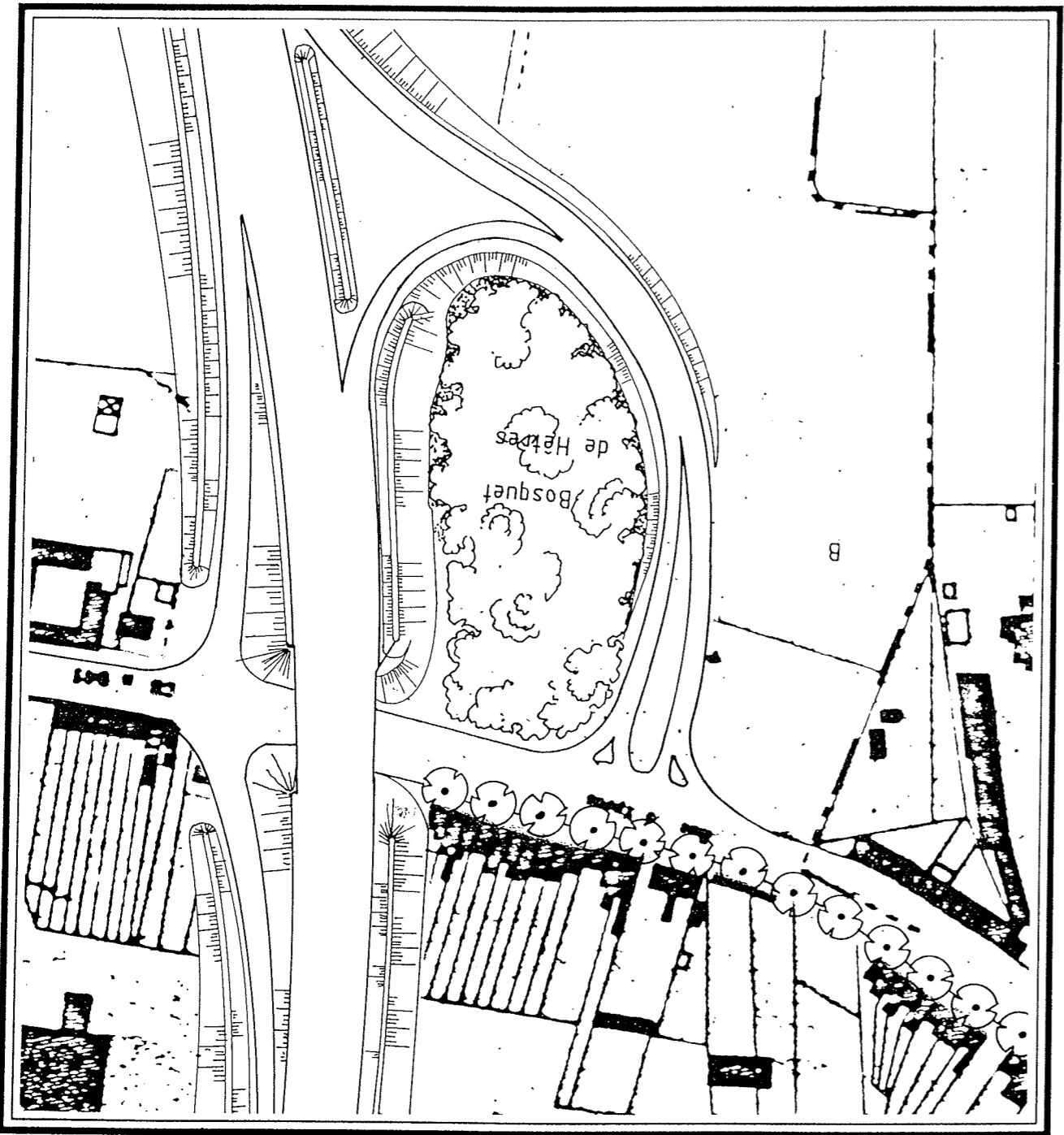




Rue de Marquette (C.D.108)



Rue d'Ypres (C.D.949)

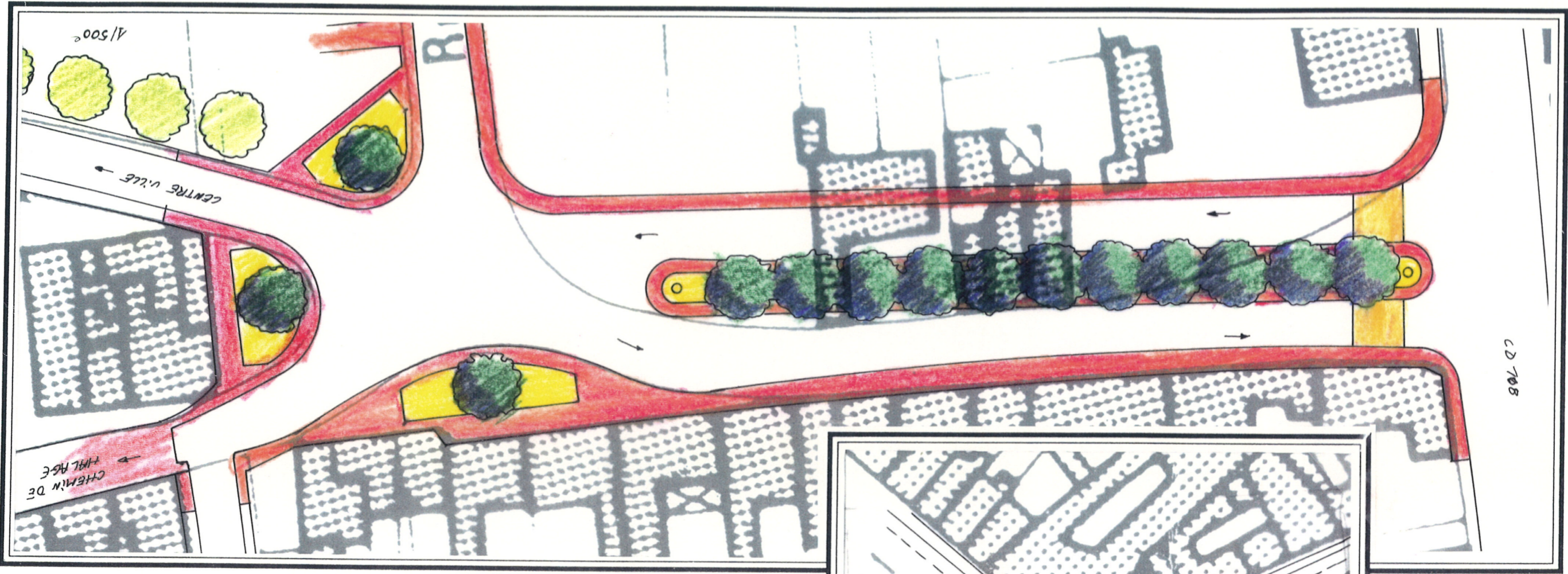


Echangeurs

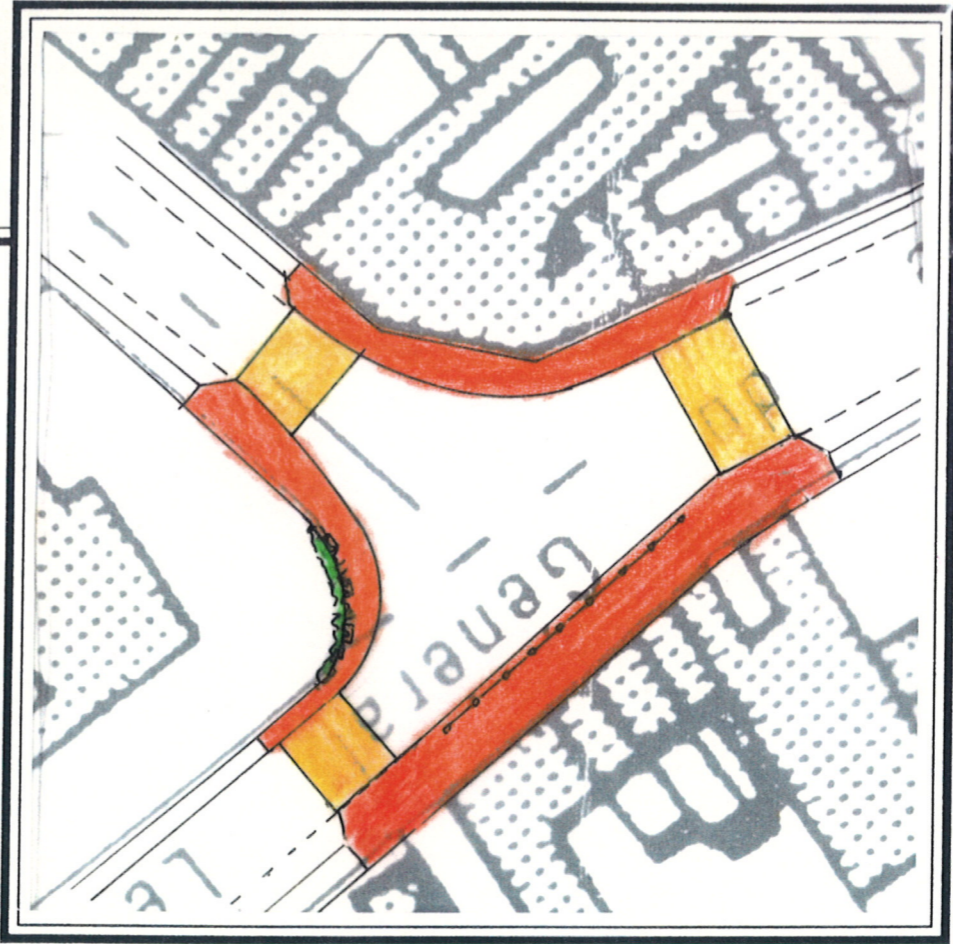
WAMBRECHIES



Aménagement du carrefour du C.D. 108 et de la rue du Pont levis

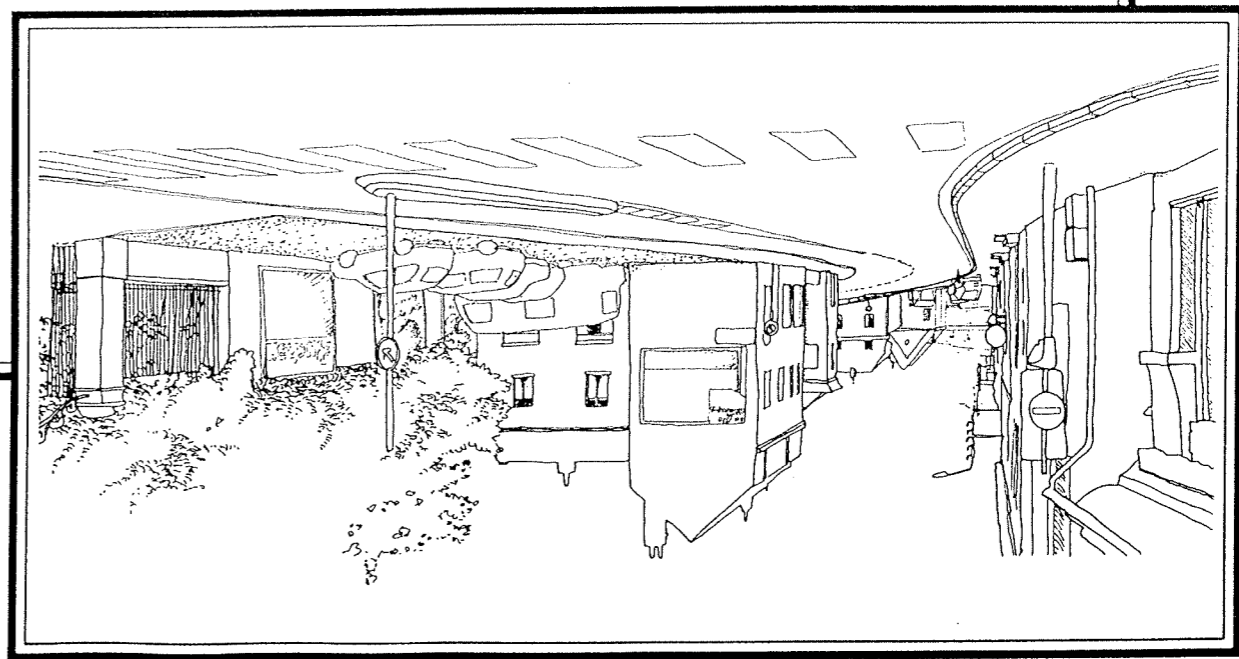
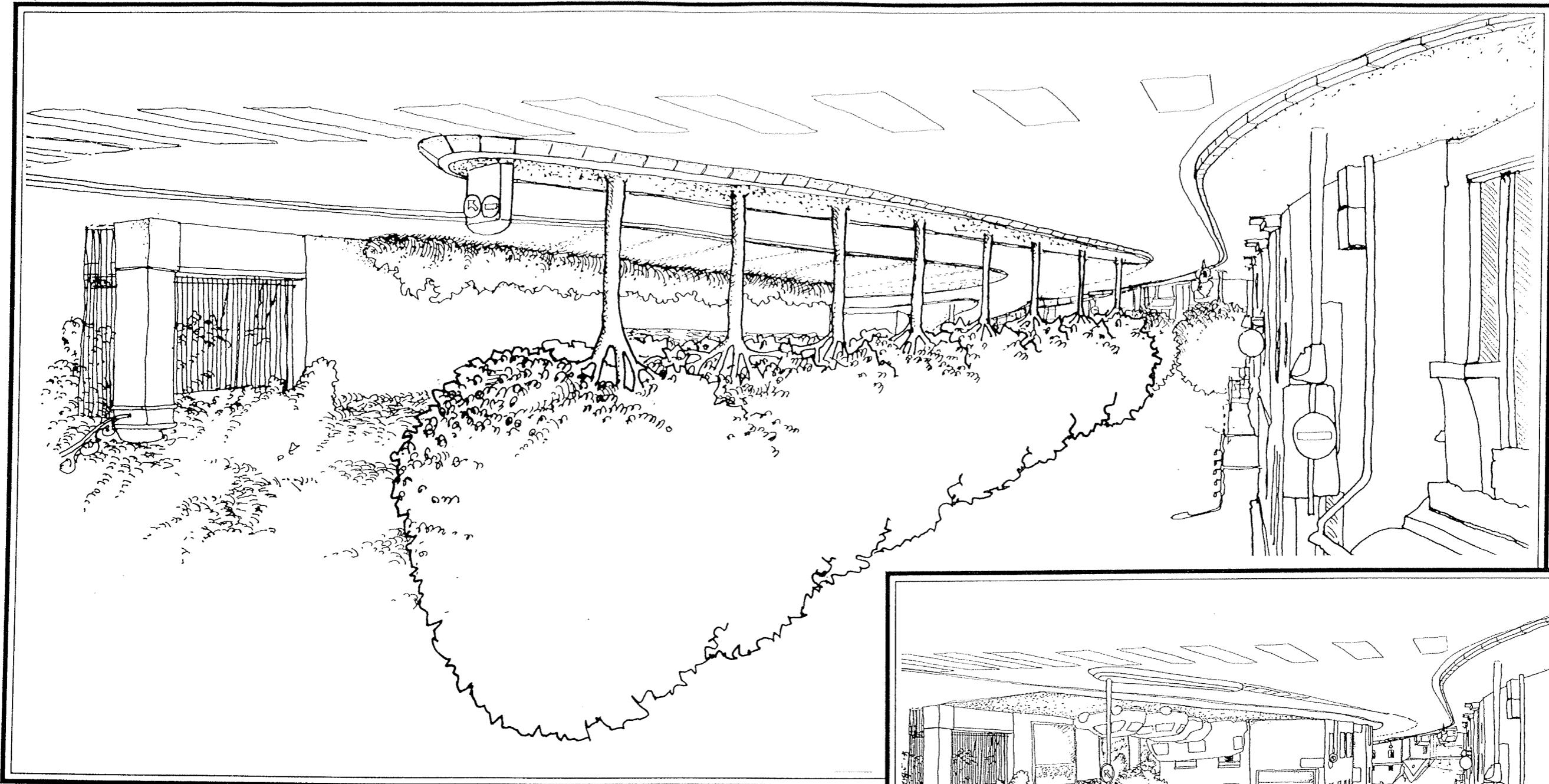


Aménagement du carrefour  
du C.D. 949 et de la rue du  
Général Leclercq





Etat projeté



Etat actuel

Carrefour C.D. 108 et rue du Pont levis



## AMÉNAGEMENT DES RIVES DE LA DEULE

Le projet reprend le schéma d'intention élaboré lors de l'analyse :

Berge nord :

Une plantation d'alignement de frênes est réalisée, en accompagnement du chemin de halage. Cet alignement marque le tracé du canal et s'intrompt à la sortie de la ville. Le canal conserve

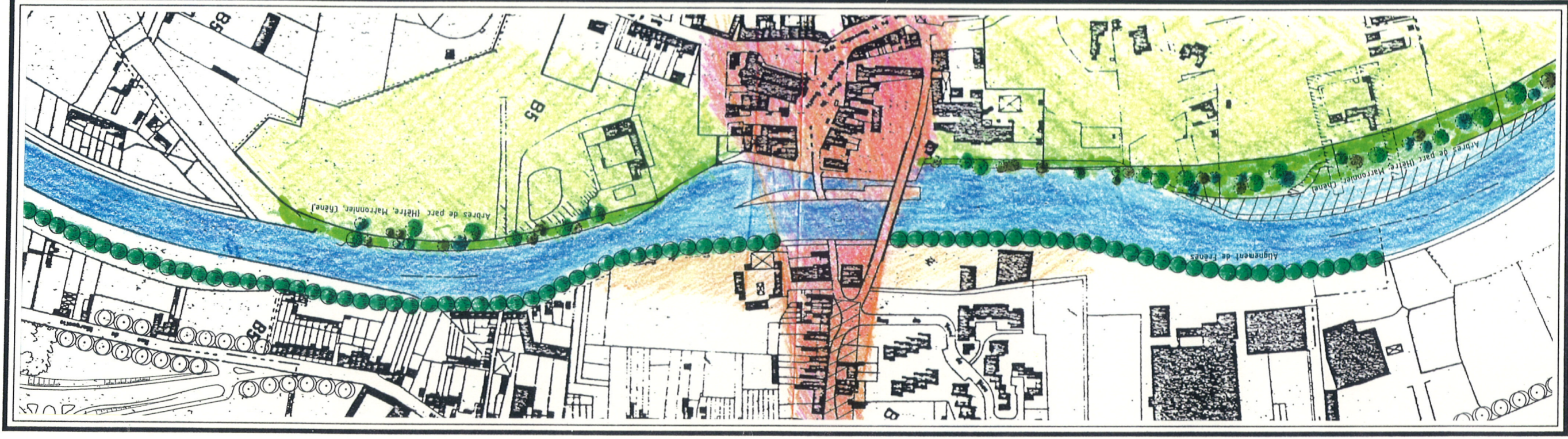
ainsi son aspect de rivière. Des saules blancs et des boqueteaux de frênes pourraient être plantés dans les zones délaissées.

Berge sud :

Le canal va être élargi et nous ne connaissons pas aujourd'hui son profil. L'aménagement du futur chemin de halage devra prendre en compte la

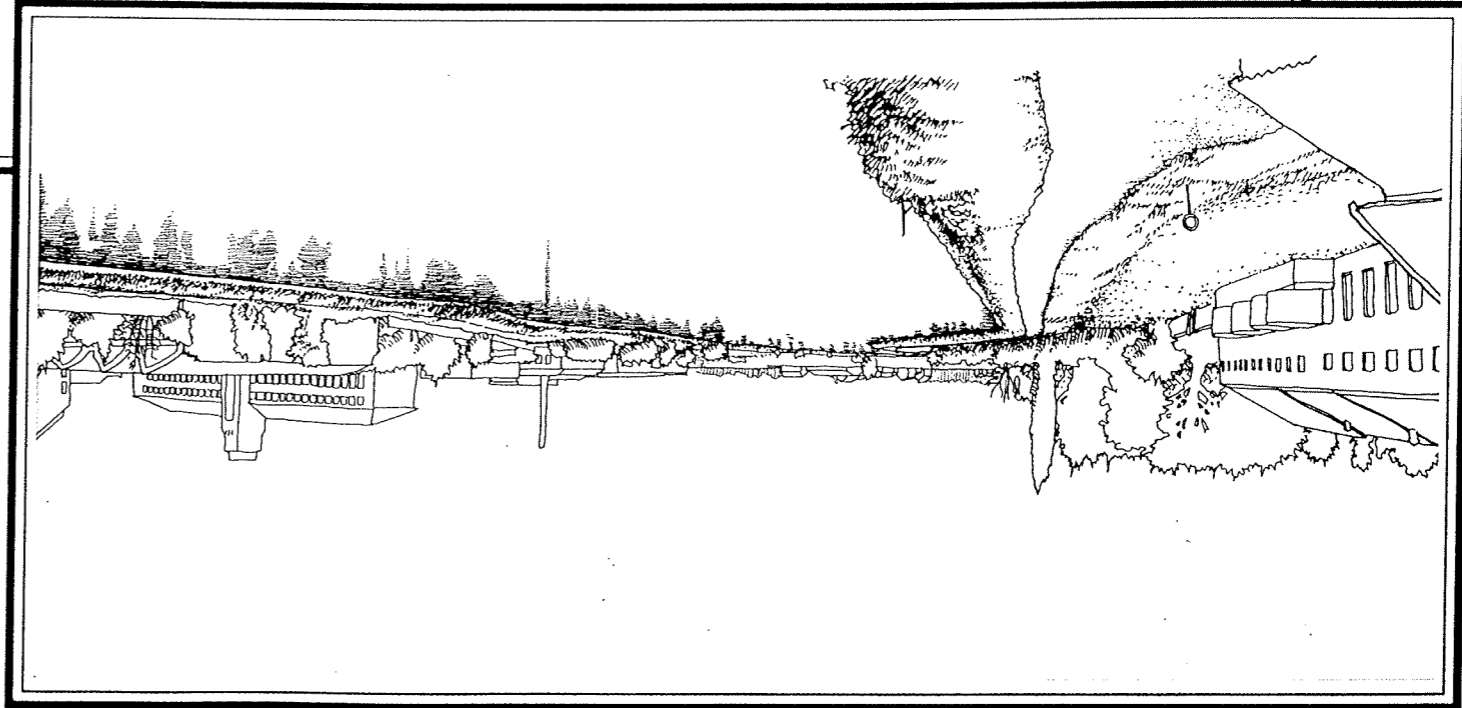
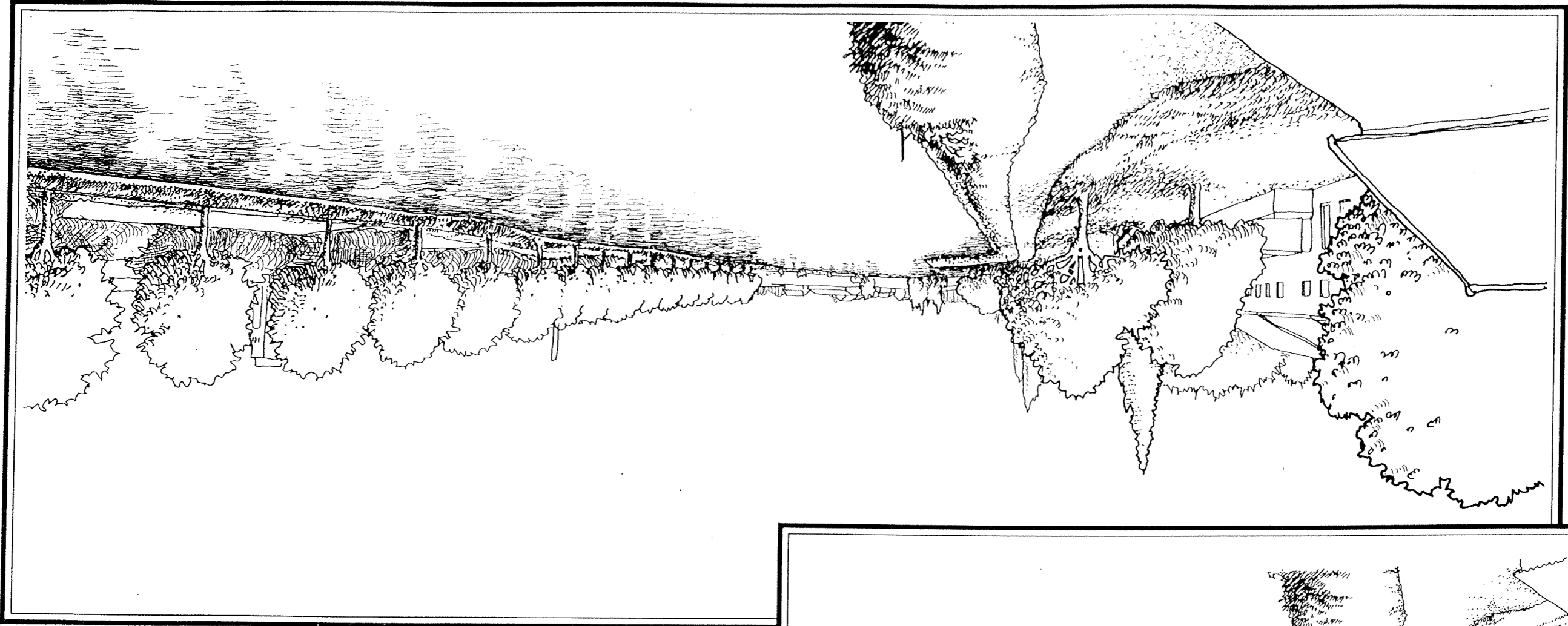
présence des parcs de châteaux.

La lisière devra être reconstituée avec des arbustes ornementaux et des arbres de parcs (tulipier, frêne doré, cyprès chauve, ginkgo, hêtre pourpre, hêtre pleureur, chêne,...) en créant ainsi une promenade "botanique".





Etat projeté

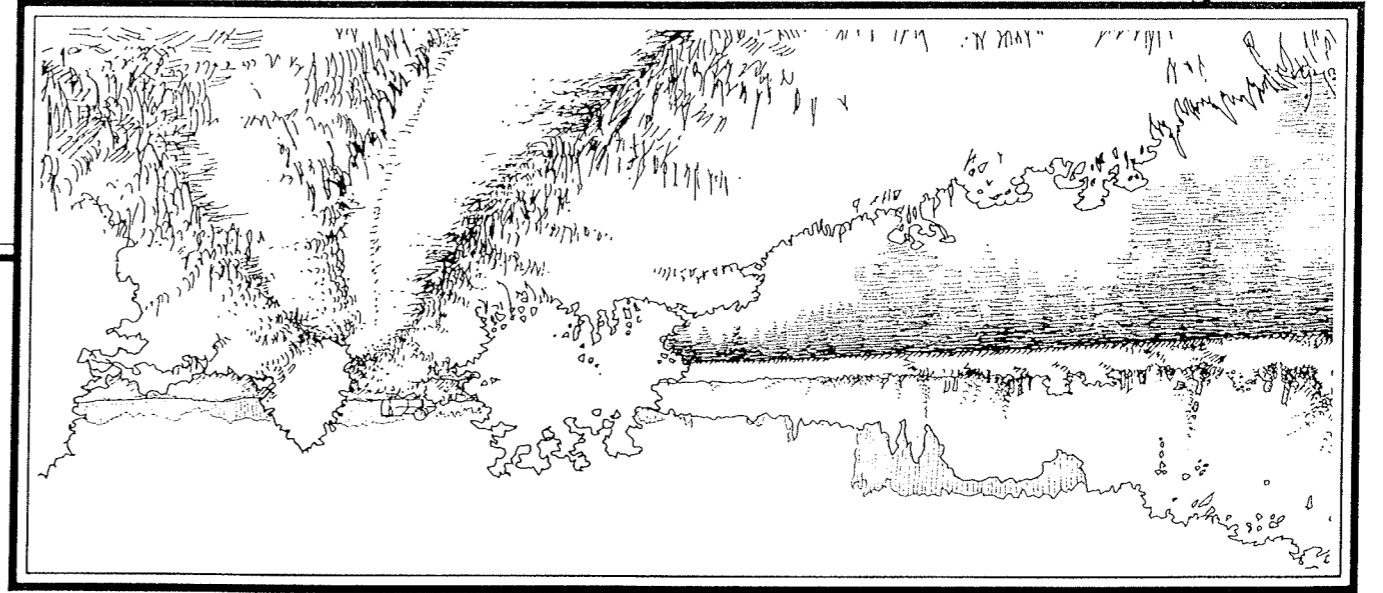
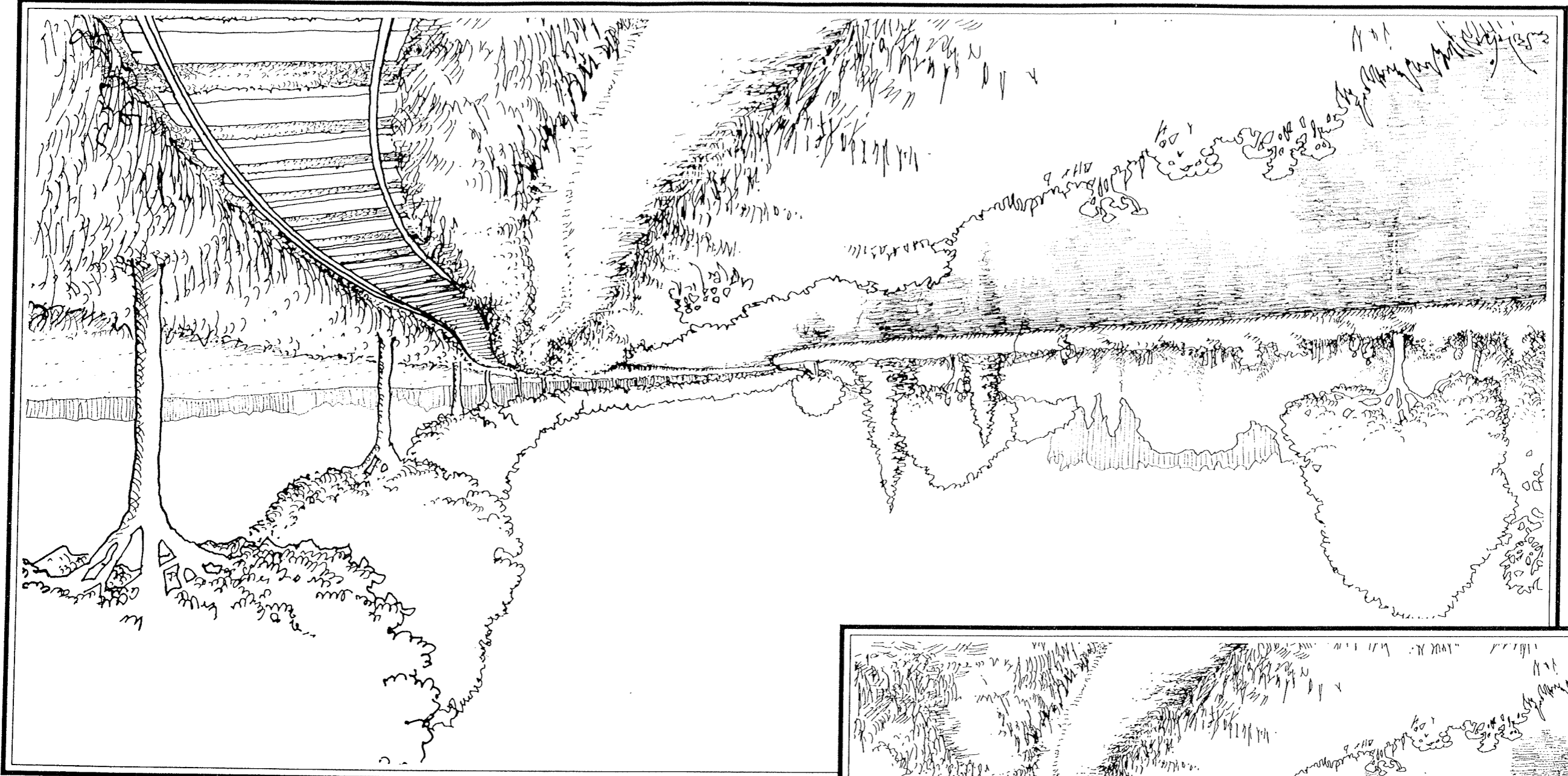


Etat actuel

La Défilé vue du pont



Etat projeté



Etat actuel

Rive droite de la Dêle en amont du pont